

# BROCANTE VIDE-GRENIER

**PAS D'EMPLACEMENT  
AVEC VOITURE !**

Règlement par Chèque bancaire  
à l'ordre du

Sou des écoles

1011 rue des Allobroges  
74140 SAINT-CERGUES

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

jeudi 21 mai dernier délai

Dans la limite des places disponibles.  
Vous serez contacté en cas de refus.

**ATTENTION:**

Tout dossier incomplet sera refusé !!  
(Règlement + pièce identité + attestation)

**Inscription**

<https://www.mybrocante.fr/agenda/e/525447405e/74140>



**TARIF DES EMBLEMES:**

9 € les 2 mètres linéaires  
(Profondeur 2 mètres)

**INSCRIPTION :**



renseignements

Sou des écoles  
1011 rue des Allobroges  
74140 St Cergues

sousaintcergues@gmail.com

Tel: 06.70.11.72.72

# SAINT-CERGUES

## DIM 24 mai 2026

# BROCANTE VIDE-GRENIER

## Rue des Allobroges

Organisé par le SOU DES ECOLES  
Au profit des écoliers du village



**De 6h à 17h**

à partir de 8h30 pour les visiteurs

La totalité du bénéfice engendré par cette manifestation sera reversée au profit des écoliers de Saint-Cergues, pour les différentes activités scolaires.

## RÈGLEMENT :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Le Sou des écoles de Saint-Cergues  
organise cette année sa **BROCANTE/VIDE-GRENIER**

le **DIMANCHE 24 mai 2026,**

rue des Allobroges à SAINT-CERGUES.

**Déballage :** de 6H à 8H30 Places réservées jusqu'à 8H30 Remise du/des N° d'emplacement(s) à votre arrivée, demander aux placiers. Adhésion des exposants (particuliers, associations ou professionnels) soumise aux conditions suivantes : - Avoir payé la totalité des frais d'emplacement. (voir bulletin d'inscription)

- **Particuliers ou Associations (en plus) :** Photocopie d'une pièce d'identité. - **Professionnels (en plus) :** Photocopie du registre du commerce, de la patente, du carnet ou récépissé. - Attestation sur l'honneur dûment remplie.

- Tempête, mauvais temps, pluie durant la manifestation ainsi que l'absence de l'exposant pour toutes raisons, ne peuvent donner droit à un remboursement de l'emplacement payé.

**MERCI DE DÉBARRASSER  
LA TOTALITÉ DE VOS OBJETS ET  
EMBALLAGES AVANT VOTRE DÉPART !**

Les exposants déclarent renoncer à tout recours contre le Sou des écoles de Saint-Cergues, et cela pour quelque(s) motif(s) que ce soit, avant, pendant et après la manifestation.

Le retour du bulletin d'inscription dûment rempli entraîne l'adhésion aux conditions du présent règlement.

Toute infraction à celui-ci pourra entraîner le renvoi immédiat de l'exposant sans aucun recours possible.

**Pour les Professionnels,** les prix des objets présentés seront portés à la connaissance du public, conformément à la législation en vigueur.

Une publicité régionale et nationale sera assurée par Internet, presse, radio, distribution de prospectus, affiches et balisage, afin de faire de cette journée une réussite.

**L'organisateur de la manifestation est le seul autorisé à proposer : Petite restauration chaude, crêpes, pâtisseries, buvette, etc...**

**Nous vous souhaitons d'ores et déjà une très belle journée et espérons que vous réaliserez de bonnes ventes.**

Dans l'attente, recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Nos cordiales salutations.

Le Président.

## bulletin d'inscription

Je soussigné(e) .....

N° ..... rue .....

Cp ..... Ville .....

Tél. : .....

Email : .....

Pièce identité / Registre du commerce

N° .....

**(joindre impérativement une photocopie)**

Désire m'inscrire à la brocante de Saint-cergues. Nombre d'emplacement(s) souhaité(s): 1 module = 2 mètre linéaires (2 mètres de profondeur) = 9 €

..... x9 € = ..... €

**Attestation sur l'honneur Selon l'arrêté du 9 janvier 2009 Concernant les participants non-professionnels :**

**«Je m'engage à participer au maximum à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile»**

A ..... Le ..... / .....

Signature:

